



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 33-2021 - séance du 8 novembre 2021 - Orale

Projet d'agrandissement du cimetière
Bouclément du préavis 19/2019

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis 19-2019 :

Préavis voté	CHF 648'000.00
Coûts effectifs	CHF 589'416.40
Montant non dépensé	CHF 58'583.60
Prélèvement au fonds de réserve	CHF 73'640.40

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



La secrétaire adj.

E. Roulet

St-Légier-La Chiésaz, le 7 octobre 2021

M. Thierry George, municipal

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances